

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse géopolitique spatiale – Cartographie
- Gestion de conflits territoriaux et locaux
- Analyse des faits politiques et des mécanismes de pouvoir
- Aide à la décision et analyse du risque géopolitique
- Conduite de projet, d'étude et concertation
- Pilotage d'études de risques spécialisées par aires géopolitiques
- Administration d'enquêtes

2. Référentiel de compétences

- Évaluer le contexte territorial, les enjeux territoriaux, les enjeux globaux des rivalités de pouvoirs et le jeu des acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux
- Appréhender et analyser les grandes formes économiques et politiques de l'organisation territoriale : globalisation, régionalisation, fragmentation régionale
- Repérer les principaux aspects et les défis fondamentaux du champ géopolitique de l'univers contemporain
- Conduire des projets d'aménagement et de concertation en géopolitique locale
- Appréhender les mécanismes d'évaluation du risque politique et du risque financier
- Comprendre le fonctionnement des politiques d'aménagement du territoire et des politiques urbaines et leurs enjeux
- Analyser les conflits d'aménagement afin de limiter les risques lors de la mise en place d'un projet
- Percevoir les discours et les représentations politiques
- Identifier les risques géopolitiques aux niveaux : territorial, national, international
- Réaliser des analyses géopolitiques, à plusieurs échelles de situations complexes, à partir des SIG : cartographie (analyse spatiale diatopique), schémas d'acteurs
- Aider les acteurs de terrain à la décision dans les situations internationales de danger et situations de guerre
- Mettre en œuvre une procédure de concertation et de débats publics
- Appréhender les conflits et des modalités de la coopération entre les acteurs

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – Géopolitique

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.